

fait, le dynamisme même des économies asiatiques confère à l'APEC une signification spéciale. L'Asie-Pacifique est devenue le point de convergence de grands bouleversements de l'économie mondiale.

Non seulement le Japon et les « Tigres d'Asie » maintiennent leur croissance rapide, mais la région voit émerger deux économies gigantesques et longtemps fermées : la Chine et l'Inde. Plus rapidement que ne s'en rendent compte la plupart des observateurs, leur émergence va envoyer des ondes de choc dans tout le système économique mondial, des ondes qui devront être gérées et absorbées, principalement par l'adhésion de ces pays à la nouvelle OMC, mais aussi, et de plus en plus, du moins dans le cas de la Chine, par l'adhésion à l'APEC.

Voilà qui fera de la région Asie-Pacifique, presque par définition, une arène où se disputeront les enjeux commerciaux de l'avenir.

Il est clair que les blocs régionaux font avancer la cause du commerce d'une manière et à un rythme que permettait difficilement le cadre plus traditionnel du GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce]. On voit moins bien où mènent tous ces chemins divergents. Peut-être le régionalisme, par son expansion, va-t-il mener tout naturellement au libre-échange mondial.

Plus probablement, les progrès en ce sens vont être difficiles tant que les relations des blocs entre eux et leurs rapports avec l'ensemble du système multilatéral demeureront mal définies. Si la dynamique régionale prend le pas sur l'OMC, risquons-nous de créer un vide entre les blocs?

Perdons-nous le fondement – en termes de règles et de structures – du discours transatlantique ou transpacifique? Pis encore, notre préoccupation à l'égard de l'architecture régionale nous empêche-t-elle de voir nos intérêts à l'échelle mondiale? En faisant avancer le régionalisme, nous devons être conscients du fait qu'à un certain moment, nous devons régler la question de l'interaction entre nos divers blocs et, lorsque les règles et les structures se recouperont, décider comment nous pourrions orchestrer leur convergence ultime.

Dans l'idéal, la nouvelle OMC devrait permettre de régler ces questions, ainsi que bien d'autres, et tel demeure en fait l'objectif fondamental du Canada. En encourageant l'OMC à se montrer ambitieuse et prévoyante, nous pouvons relever le niveau de l'ordre multilatéral et, à terme, vider de son sens toute notion d'exclusivité régionale.

Après tout, dans un monde véritablement libre-échangiste, les accords préférentiels devraient fondre comme neige au soleil.